

FICHE DE POSTE 2026-406

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 08/06/2026

Intitulé du poste (F/H) :

Caissier-vendeur – Régisseur (F/H)

Palais du Tau et hauteurs de la Cathédrale de Reims

Catégorie statutaire : C

Corps : Technicien des services culturels

Code corps : TESCBF

Groupe RIFSEEP : 3

Grille CMN : 1

Métier cadre de gestion : Caissier-vendeur principal

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture - RMCC 2012)

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture - RMCC 2012) CUL02D

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Palais du Tau – 2 place du Cardinal Luçon, 51100 REIMS

Missions

Sous l'autorité hiérarchique du responsable accueil-surveillance et billetterie-boutique, le/la régisseur(euse) s'occupera des opérations liées à la régie recette du Palais du Tau et des hauteurs de la Cathédrale de Reims. En matière d'accueil des publics, il/elle accueille les visiteurs, délivre les droits d'entrée, promeut les activités et la programmation auprès des visiteurs et vend les produits de la boutique. Il/Elle effectue les transactions de paiement. Il/Elle doit fournir un service client de qualité et maintenir les espaces billetterie et librairie-boutique propres et organisés. Il/Elle gère la librairie-boutique du monument.

Activités principales

En matière de vente, promotion commerciale et encaissement :

- Accueillir le public et l'informer sur les tarifs proposés et les conditions de visite ;
- Contrôler les justificatifs et délivrer les droits d'entrée ;
- Encaisser les droits d'entrée et les sommes correspondant aux ventes ;
- Assurer le transport et vérifier les fonds de caisse ;
- Actualiser les informations affichées dans le local de billetterie et assurer de la lisibilité et de l'affichage des prix des produits et ouvrages ;
- Veiller à la propreté des lieux ;
- Renseigner et conseiller les visiteurs sur les produits du point de vente et en assurer la vente ;
- Gérer les stocks et assurer le réassort des produits et ouvrages ;
- Procéder à l'inventaire annuel.
- Assurer la réception, le contrôle et le rangement des livraisons (compter les colis, les articles, vérifier les codes-barres...) ;
- Assurer la mise en place attractive des produits et des documents de visite ;
- Assister et conseiller les visiteurs dans le choix et la recherche de produits et ouvrages ;
- Communiquer au sein de l'équipe les informations utiles en caisse ;
- Être en relation avec la personne en charge des réservations groupes ;
- Respecter les procédures de sécurité et de confidentialité ;
- Contribuer à la satisfaction du visiteur en offrant un service courtois et professionnel ;
- Vérifier les fonds de caisse, tenir un cahier de caisse journalier

En matière de régie, il/elle est le régisseur des recettes des monuments :

- Assurer toutes les missions de régie pour la billetterie et la boutique ;
- Vérifier les recettes ;
- Enregistrer les mouvements dans le système comptable informatisé ;
- Préparer les versements de fonds et les commandes de monnaie ;
- Réaliser la clôture mensuelle ;
- Le cas échéant, former les mandataires ;
- Être l'interlocuteur de l'agence comptable pour toutes questions relatives à la régie.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Expérience en régie de recettes indispensable ;
- Expérience en caisse et vente d'au moins trois ans ;
- Maîtrise des outils informatiques et du pack office ;
- Connaissances en comptabilité.

Savoir-faire :

- Rigueur et fiabilité ;
- Diplomatie et gestion des conflits ;
- Sens relationnel et commercial ;
- Gestion du temps et des priorités ;
- Constitution de tableaux de bord et de suivi d'activités ;
- Pédagogie.

Savoir-être :

- Ponctualité
- Sens de l'accueil ;
- Travail en équipe.

Environnement professionnel :

Les Monuments Nationaux (MN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, les Monuments Nationaux est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, les **Monuments Nationaux** sont un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Les Monuments Nationaux assurent également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. L'établissement contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, etc.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Les Monuments Nationaux, disposent du double label :

*« **Label Égalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Ancienne résidence de l'archevêque de Reims et lieu de séjour des rois à l'occasion de leur sacre, le Palais du Tau est auréolé d'un passé prestigieux. Inauguré en 1972 en tant que Musée des sacres et musée de la Cathédrale de Reims, il a fermé ses portes en 2023 pour d'importants travaux de restauration. Le Centre des monuments nationaux a mis à profit cette période de fermeture pour conduire une ambitieuse refonte scénographique. Le monument qui ouvrira ses portes en mars 2027 sera ainsi doté d'un parcours de visite entièrement repensé et proposant au public une découverte immersive du rituel du sacre. Cette inauguration d'un nouvel établissement patrimonial au cœur de Reims, sur le flanc sud de la cathédrale, constitue un événement très attendu.

Le palais du Tau est indissociable de la cathédrale de Reims avec laquelle il partage, depuis 1991, une inscription au patrimoine mondial UNESCO. Ses équipes ouvrent également à la visite le circuit des Tours de la cathédrale.

Liaisons hiérarchiques : Rattachement à l'administrateur du monument

Liaisons fonctionnelles : Equipes du monument, visiteurs, services du siège, partenaires.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise de **27 114 € bruts annuels (hors primes et indemnités)**
La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels. Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Le responsable de service exerce ses fonctions en emploi posté et est soumis, à ce titre, à l'obligation régulière de travail dominical ;
- Il est amené à travailler certains jours fériés, en nocturne et lors des manifestations organisées au sein du monument ;
- Il exerce ses fonctions dans le respect des horaires de travail du service d'accueil et de surveillance et conformément à l'accord ARTT.

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 20/11/2026** à l'attention de la Directrice des ressources humaines des Monuments Nationaux via notre logiciel de recrutement : https://cmn-career.talentsoft.com/offre-de-emploi/emploi-caissier-vendeur-regisseur-h-f_406.aspx

Modalités de recrutement

:

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

